

TARIFS DES MARCHÉS ANTIOCHE ET TILLEULS 2026

Droits de place des commerçants ambulants (prix par jour)	TARIFS
Camion d'outillage, linge de maison, surplus militaire	120,00 €
Marché aux fleurs - prix/m ²	1,50 €
Cirque : journée Caution	500,00 € 800,00 €
Marionnette	55,00 €

TARIFS COMMERCANTS AMBULANTS VOLANTS

Volants = Commerçants venant de temps en temps, sans emplacement réservé

Basse saison : du 01/10 au 31/03 (tarif ne tenant pas compte du linéaire)	1,00 €
Moyenne saison : Avril Mai Juin Septembre - Tarif au mètre linéaire	1,80 €
Haute saison : Juillet et/ou Août - Tarif au mètre linéaire	2,60 €
Fourniture électricité pour 1 balance (tarif journalier)	1,70 €
Fourniture électricité pour tout autre branchement (tarif journalier)	3,60 €

ABONNEMENTS	Arrhes pour tous les abonnements suivants	120,00 €
	ABONNEMENTS COMMERCANTS AMBULANTS HAUTE SAISON Présence du 01 juillet AU 31 août, sous conditions Commerçants venant au minimum 2 jours par semaine	
	Tarif journalier au mètre linéaire	2,30 €
	Fourniture électricité pour 1 balance (tarif journalier)	1,70 €
	Fourniture électricité pour tout autre branchement (tarif journalier)	3,60 €
	 En cas de non-respect des conditions de l'abonnement = application du tarif commerçants volants	
	ABONNEMENT ANNUEL 1er janvier - 31 décembre Place Antioche ou Place des Tilleuls sous conditions Commerçants venant minimum 2 jours par semaine toute l'année	
	Période du 01/01 au 31/03 et du 01/10 au 31/12 (y compris vacances scolaires)	850,00 €
	Période du 01/04 AU 30/09 - Forfait sous conditions ci-dessous :	
	 En cas de non-respect des conditions de l'abonnement = application du tarif commerçants volants	
	Branchement électrique	50,00 €

PROPRETE DES EMPLACEMENTS (art 17 du règlement)

Amende si le commerçant ne laisse pas l'emplacement propre à son départ	35,00 €
Amende si le commerçant nettoie son matériel à même le sol ou dans les toilettes publiques	35,00 €